

• DE JUIN À AOÛT 2024 •

EVALUATION DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE D'AZOTE DANS LA ZONE DU STADE AU ROBERT

> OBJECTIFS :

- Évaluer les concentrations de NO_2 dans la zone du stade au Robert
- Établir une cartographie de ce polluant sur la zone d'étude
- Comparer les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

> CONTEXTE :

En 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord) a mandaté Madininair pour évaluer les concentrations en dioxyde d'azote (NO_2), un traceur de la pollution automobile, dans la zone du stade au Robert. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme AIR de CAP Nord, visant à mieux identifier les enjeux liés à la qualité de l'air sur ce territoire.

> MATÉRIEL ET MÉTHODES :

Prélèvement du dioxyde d'azote par tubes passifs sur 4 campagnes successives, selon le calendrier suivant :

CAMPAGNE 1	CAMPAGNE 2	CAMPAGNE 3	CAMPAGNE 4
Du 19/06 au 03/07/2024	Du 03/07 au 17/07/2024	Du 17/07 au 31/07/2024	Du 31/07 au 14/08/2024

Après échantillonnage, les tubes sont analysés par spectrophotométrie, au laboratoire d'analyses de Madininair.

RÉSULTATS

Aucun site ne dépasse les seuils d'évaluation (supérieur : $32 \mu\text{g}/\text{m}^3$; inférieur : $26 \mu\text{g}/\text{m}^3$), **ni la valeur limite annuelle pour la protection de la santé** ($40 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

La concentration maximale mesurée sur le point 18 ($15.4 \mu\text{g}/\text{m}^3$), situé au niveau d'une petite zone commerciale,

est supérieure à la valeur limite préconisée par l'OMS de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Grâce aux vents dominants d'est à est-nord-est, le NO_2 semble se disperser rapidement.

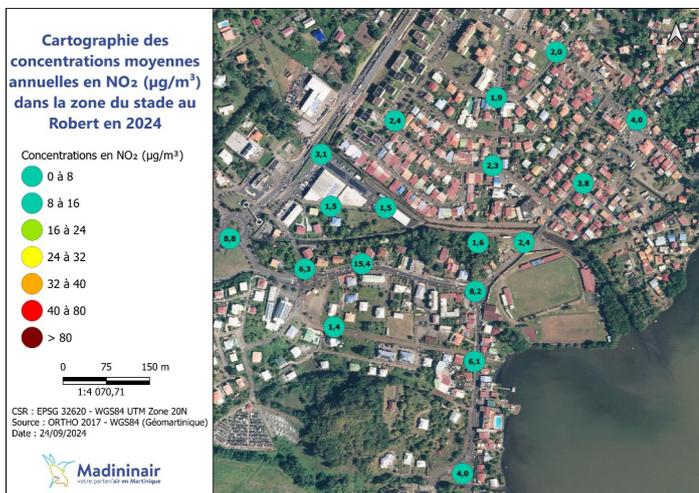


Fig. 1 : Cartographie des concentrations moyennes annuelles en dioxyde d'azote dans la zone du stade au Robert en 2024

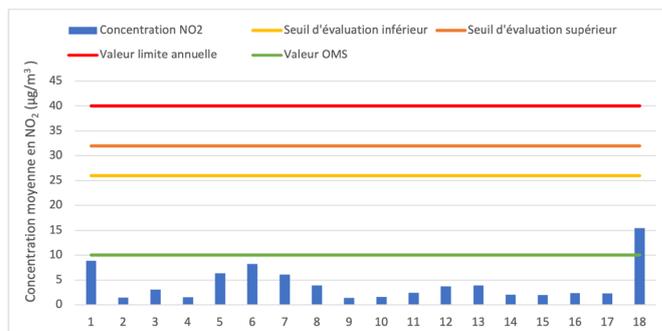


Fig. 2 Concentrations moyennes annuelles en NO₂ (µg/m³) aux différents points de mesure dans la zone du stade au Robert

CONCLUSION

Entre juin et août 2024, Madininair a réalisé une évaluation des concentrations en dioxyde d'azote dans la zone du stade au Robert.

Les résultats montrent que :

- **les concentrations mesurées restent faibles** et ne dépassent ni les seuils réglementaires ni la valeur limite annuelle pour la santé.
- **le risque de dépassement des normes environnementales pour une mesure réalisée toute l'année est jugé faible sur cette zone.**

Toutefois, un suivi régulier est recommandé. Une nouvelle étude pourrait être réalisée dans 3 à 5 ans pour surveiller l'évolution des concentrations de NO₂, en lien avec les modifications potentielles des infrastructures, des plans de déplacement et du trafic automobile.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR



Madininair
31, rue du Professeur Raymond Garcin
Allée des Pruniers
97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48
info@madininair.fr
www.madininair.fr

